

**Destinataires : Membres de la Commission Environnement  
Membres de la Commission Hygiène & Sécurité**

**Commissions Environnement et Hygiène & Sécurité  
Compte rendu des réunions du 30 Septembre 2021**

**Statut Organisation ACSIEL**

Départ à la retraite de Gilles RIZZO à la fin de l'année. Sera remplacé par Sandrine BEAUFILS. Souhait de Gilles de venir sur les sites pour présenter Sandrine avant la fin de l'année.

Arrêt de la présidence de la commission H&S par Chantal FRESNAY à la fin de l'année => remplacée par Sandrine CHABAUD.

Remplacement temporaire d'Adeline OLIVA par Sandrine PARENT à la Présidence de la commission Environnement, durant le congé maternité d'Adeline.

Poursuite des commissions communes HSE, la prochaine est fixée comme étant en présentielle, à Paris, les 20 et 21 Janvier 2022.

Fin théorique du mandat de Jean-Luc ESTIENNE à la présidence d'ACSIEL à la fin de l'année qu'il prolongera de quelques mois pour passer cette période de transition et pour porter le besoin de renfort de permanents au sein de l'ACSIEL.

**Point de situation REACH/RoHS - EcoMundo - Béatrice ZAREMBA et Souleymane GAYE**

- Obligations liées à REACH / RoHS – Nouveautés
- Questions / Commentaires

Demande de faire un rappel des processus REACH qu'une fois par an. Les autres commissions aborderont les nouveautés réglementaires uniquement.

Présentation des données chiffrées de REACH, à ce jour : 22683 enregistrées – 219 SVHC – 54 substances soumises à autorisation – 70 substances soumises à restriction.

**Liste candidate :**

Substances SVHC avec risque d'intégration Annexe 14 : 8 nouvelles substances en juillet 2021 – consultation en cours => impact pour le semiconducteur avec l'inclusion du 1-4 dioxane inclus dans certaines résines de certains adhérents (carcinogène 2 à 1B) >> substances incluses dans la réglementation CMR.

+ Demande restriction de l'Allemagne en 2022

+ ECHA envisage une VLEP dans un rapport scientifique 22 mg/Nm<sup>3</sup> (8heures). Rapport ouvert pour commentaire avant le 26/11 pour nouvelle valeur d'exposition.

A noter : Obligation de communiquer la présence de substances dans les articles quand passage dans la liste SVHC si > 0.1% masse / masse.

Identification 4 nouvelles substances SVHC, semiconducteur non concerné (cosmétiques / carburant / lubrifiant / encres) - Consultation en cours jusqu'au 18/10.

Amendement annexe XIV 4 phtalates (ajout perturbateurs endocriniens). La commission EU n'a pas encore annoncé de changement.

Projet de modification liste autorisation comité REACH en Septembre – 5 substances proposées incluses à la liste XIV.

#### Prochaine modification annexe XIV en projet :

Commission Européenne basée sur la 9ème recommandation de l'ECHA.

5 substances retenues dans le projet de modification annexe XIV :

N°55 carburants

N°56 encres

N°57 graisse / lubrifiant

N°58 et 59 stabilisateur dans les plastiques

Délai 36 mois sunset date (date limite d'utilisation de la substances sans dossier d'autorisation).

#### Substances soumises à restriction :

Possible restrictions du PFHxA, ses sels et substances relatives – en faveur d'une dérogation de 12 ans pour les semiconducteurs – Projet d'avis en cours et à venir remontée en comité REACH – Délai max 1 an. Restriction possible D4D5D6 – Comité REACH repoussé.

Suivi réglementaire: Asga- InP - Plomb - Cadmium - Nickel - Bore - NMP : Pas de changement

#### **PFAS**

Restriction possible des PFAS : Consultation en cours sur l'utilisation des différentes industries ouverte jusqu'au 17/10.

+ Exemple PFAS semiconducteur dans la présentation

Réponse en cours de l'ESIA et de la FIEEC.

Classification de l'argent (C1B) => pas d'évolution à ce jour => discussion du RAC en Juillet puis Octobre.

#### Huiles minérales dans les emballages en France

Projet d'arrêté sur les huiles minérales dans les emballages suivi par la FIEEC, dans le cadre de la réglementation sur le recyclage des déchets. Impact à vérifier sur les sites.

Nouvelles stratégie substances chimiques en Europe REACH : Proposition de modification 2022, risque de changements sur l'autorisation et sur d'autres aspects du règlement REACH + Enregistrement – Simplifier les démarches pour les industriels - Pas de changements depuis Juin – Projets.

#### **Point de situation Arrêtés Post Lubrizol**

- Tour de table : Point particulier suite à une précédente commission HSE et à une question relative aux POI : Mesures toxicité post sinistre, demandes de faire des mesures dans l'air et dans les rejets liquides et air, études de danger mises à jour.

- POI :

INERIS : doit travailler sur les produits de décomposition en cas d'incendie.

Il existe des sociétés spécialisées dans l'inter post incident (bureau spécialisés).

ALEDIA travaille en collaboration avec l'entreprise Arkema Jarrie classée Seveso, seuil haut pour la mise en place d'un contrat, afin que Arkema mette ses moyens humains et matériels à disposition d'ALEDIA pour son futur site de production. Dans ce cadre, ALEDIA a sollicité la société Arkema sur ce sujet qui lui a répondu qu'elle travaille actuellement avec la CMIC du SDIS 38 et Atmo Aura (observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes) pour identifier les moyens matériels de prélèvement atmosphérique et le protocole associé à mettre en place dans le cadre de leur POI.

La société Arkema dispose déjà d'une procédure et de matériels afin de réaliser les prélèvements aqueux en nappe ou en eau superficielle. La société ALEDIA propose de partager les informations sur le sujet qui lui seront transmises par Arkema à la prochaine commission HSE.

Certaines Demandes DREAL d'identifier les produits de décomposition en cas d'incendie dans les études de danger – gros travail par exemple : Quantité de plastiques utilisés en salle blanche pour essayer d'évaluer la charge thermique + Guide interne pour calculs sur types de machines similaires (ex : pour salle blanche). Exemple de SOITEC qui a fait une évaluation plus précise quantitativement des matériaux rentrants en jeu dans un scénario d'incendie du bâtiment de salle blanche et propose de partager ces informations avec ACSIEL afin que la commission travaille sur la mise en place d'un référentiel microélectronique pour ce type de scénario.

Pour ce qui est de la mesure des polluants en cas d'incendie, SOITEC et STMicronics Crolles étudient la mise en œuvre de solutions de mutualisation entre les 2 sites mais n'ont pas encore de solutions identifiées. En attente de parution de guides.

### **Questions diverses Environnement**

#### **Bonne pratique :**

**REX - SOITEC** : Projet de Désenfumage d'un bâtiment (basement existant) - Modélisation faite (bureau d'étude utilisé dans les ERP) : Objectif : Démontrer que le modèle de désenfumage est efficace – Validé avec le SDIS et par la DREAL.

#### **Incident / Accident - Sécurité Environnement**

Demande de collecter de nouveau les indicateurs sites pour calcul des TF et TG de la microélectronique => prochaine commission.

Sur un site : 2 accidents avec HF – pb avec le 15 non sensibilisé au risque HF + appel centre antipoison (+ de support) - Toujours prévoir le protocole d'accompagnement de la victime aux urgences pour s'assurer de la bonne prise en charge ultérieure de la victime. Rappel des consignes à suivre sur le site « Eurofluor ».

AL : Document décrit la pris en charge des accidentés HF / Demande de s'assurer que les moyens de secours externes soient bien sensibilisés aux risques HF.

Site : Accident qui a causé la mort d'un analyste - Projet de récupérer de l'NH3 dans une bouteille type B50 (cryo piégeage) sur-remplie – bouteille fermée a éclaté (déchirure longueur de la bouteille) dans le labo d'analyse de la fab >> décès d'un analyste (sûrement lié à l'onde de choc) – / ! \ Ne pas récupérer des gaz liquéfié sous pression mais se faire accompagner par des spécialistes - B50 rompt à 700 bars – (vite atteint).

## **Point COVID**

- Tour de table : Nouveautés / allègement des mesures (ex : télétravail, ...)

Après un tour de table, à l'exception de 2-3 sites, les principales mesures d'allègement mises en place depuis la rentrée de septembre 21 sont :

- Le retour en présentiel sur site avec un maintien du télétravail à 2 jours par semaine maximum pour les postes télétravaillables ;
- Une augmentation des jauges des salles de réunion, en maintenant le respect de la distanciation de 1 m entre 2 personnes avec port du masque ;
- Une légère augmentation de la capacité des salles de restauration avec une distanciation de 1m entre 2 personnes sans port du masque ;
- Le retour des stages de 3ème ;
- L'autorisation du non port du masque en extérieur et dans les bureaux individuels ;
- La réouverture des douches et vestiaires.

**SOITEC** : Restauration : Maintien distance 1 m ou plexi – Instauration créneaux de restauration suite au retour au télétravail classique + nettoyage des tables après déjeuner – Adaptation des mesures d'hygiène (passage de 5 fois / jour à 2 fois / jour) – Accès au site + ouvert (retour stagiaires 3ème par ex : sessions d'accueil en présentiel) – Maintien port du masque sur site /enlèvement dans les bureaux individuels.

**CEA** : Allègement : suppression jauge amphis (Demi-jauges – Maintien 1 m distance + masque) – Restaurant tables de 8 personnes, séparation entre tables du fin télétravail (retour aux accords antérieurs 1 à 2 jours maxi par semaine).  
Port du masque sauf dans bureaux individuels.

**FIEEC** : Classé comme ERP – Passe sanitaire demandé – Réunions en présentiel autorisées avec port du masque + distanciel 1 mètre participants aux réunions – Restaurant : plateaux préparés à l'avance (1 place sur 2 occupée) - Traçabilité pour heure de passage au restaurant – Débats télétravail avec la commission Affaires Sociales : Retour au bureau avec accords spécifiques 3 jours / semaine au bureau.

**THALES R&T** : Pas de resto entreprises – Déjeuner dans les salles de réunion (plexi + 1 m/personne) – Réunions importantes jauge augmentées – Port du masque obligatoire en intérieur possibilité de le retirer en extérieur – Télétravail retour accords habituels.

**ST** : Peu d'allègement sur les mesures : port du masque facultatif sur les parking – Réouverture douches et vestiaires – Nettoyage quotidien des douches – Restauration pas de modification jauges réduites.

Teletravail 55 % journée favorisé (100% télétravail retour 1 jour /semaine sur site ou retour) – Formations en distanciel majoritairement – Jauges maintenues salle de réunion + Teams favorisé.

**MC2 Technologies** : Plus de jauges restaurant – Salle de sport mise à disposition pour les employés : Lors de l'ouverture, demande passe sanitaire et nettoyage des appareils – Télétravail arrêté dès début Octobre.

### **Propositions pour prochaine commission en présentiel**

- Echanges sur bonnes pratiques HSE mises en place sur site (ex : biodiversité, recyclage des déchets, animations ...)
- Point veille réglementaire HSE à chaque commission

Proposition de faire un point de veille réglementaire à chaque commission, comme auparavant.  
Solution choisie : Mise en commun des veilles réglementaires respectives.

Il a été décidé, dans un premier temps, de ne pas retenir la proposition de faire appel à un intervenant extérieur pour faire un point sur les nouveaux textes réglementaires en matière de HSE pour la prochaine commission. La majorité des adhérents étant certifiés en sécurité et environnement et faisant en interne de la veille réglementaire avec l'appui du corporate ou d'un prestataire extérieur, il est proposé de s'appuyer sur cette veille réglementaire pour présenter, lors de la commission de Janvier prochain, une synthèse des principaux textes sortis sur le second semestre 2021.

Proposition de Thalès : Veille réglementaire du Groupe pourrait être utilisée  
Petit travail préparatoire à faire par chacun pour sortir les derniers textes HSE sortis entre chaque commission - A regarder pour la prochaine commission : H2-2021 => ALEDIA et ST Crolles

**Prochaine réunion sur Paris : Proposition prochaine commission 20/21 Janvier 2022**  
**Accueil en Mai sur un site suivant évolution des conditions sanitaires**

**ANNEXE**

**Commissions HSE du 30 Septembre 2022**

Mme	ANGERMULLER Sophie	CEA
Mme	BEAUFILS Sandrine	ACSIEL
Mme	BOCQUILLON Anne	CEA
Mme	CHABAUD Sandrine	ALEDIA
M.	CHOLAT-NAMY Philippe	CEA
M.	COTTE Stéphane	SOITEC
M.	DESRUOL Thomas	CEA
M.	DIE Benjamin	SOITEC
Mme	DUCHATEL Audrey	SOITEC
Mme	FRESNAY Chantal	THALES R&T – Présidente H&S
M.	GAYE Souleymane	ECOMUNDO
M.	HENRY Franck	CEA LETI
Mme	LADIETTE Martine	SOCAPEX
M.	LAMOTTE Jacques	AIR LIQUIDE
Mme	LECLERC Aurélie	THALES
Mme	MAZE-CORADIN Frédérique	CNRS
M.	MOTTIN Simon	CEA-leti
Mme	OLIVA Adeline	STMicroelectronics – Présidente Environnement
Mme	PARENT Sandrine	STMicroelectronics
Mme	QUENTIN Cloé	MC2 Technologies
M.	QUERY Pierre-Emmanuel	STMicroelectronics
Mme	REYNAUD Sandra	CEA-LETI
M.	RIZZO Gilles	ACSIEL
M.	ROUSSEL Swen	TE CONNECTIVITY
Mme	SENAC Sophie	STMicroelectronics
M.	SLOOTMAN Franck	AIR Liquide
M.	VASSARD Stéphane	TELEDYNE E2V
Mme	ZAREMBA Béatrice	ECOMUNDO

**Excusé**

- Mmes DUCROS Cécile – GARCIA Marion – GARCIA Stéphanie – GOBY Sandra – GUERMONPREZ Aurélie – LEFLOCH-DUBOIS Sylvie – MOISSON Fabienne.
- MM. BONNOT François – BYL Christophe – CESBRON Jacques – DEVILLE Julien – FOUQUERAY Romain – LEVREL Marc – TISSERAND Damien.